



**« Les douanes de Besançon vont détruire plus d'une tonne de marchandises de fraude
Dont 900 kilos de cigarettes et de tabac... »**

C'est sur ce titre alléchant que le 9 avril, un article du journal « Le Progrès » annonçait, à notre grande stupéfaction, la destruction de marchandises saisies prévue le 14 avril, en donnant un descriptif détaillé de l'opération : heures, lieux, nature des marchandises...



UNE ANNONCE PUBLIQUE AVANT MÊME L'OPÉRATION !

MAIS À QUOI JOUE L'ADMINISTRATION ?

- **Sécurité des agents mise en péril** : les lieux, les dates, heures et la nature des marchandises ne sont pas censés être publics avant destruction.
- En communiquant sur des opérations à venir, l'administration **outrepasse ses obligations légales**.
- **Risques de vol ou d'attaque pendant le convoyage**: une telle communication peut attirer des réseaux criminels sur les lieux et parcours concernés.
- **Crédibilité de l'institution affaiblie**: en jouant la carte médiatique, l'administration compromet le sérieux et la discrétion des douanes.

LES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION NE SONT PAS DES SHOWS MÉDIATIQUES !!

Elles doivent rester ce qu'elles sont : des opérations douanières sensibles qui requièrent discrétion et professionnalisme.

Cette stratégie de communication met en péril :

- Notre sécurité,
- La confidentialité des opérations,
- La qualité de notre travail.



L'UNSA Douanes DIT STOP !

NOUS EXIGEONS :

- **La fin immédiate des communications anticipées sur les destructions,**
- **Le respect strict de la discrétion et du secret professionnel,**
- **La protection effective des agents sur le terrain.**

ASSEZ DE MISE EN SCÈNE, PLACE AU RESPECT DE NOS MISSIONS !

Une destruction est une mission de terrain, sérieuse, exigeante, et parfois à haut risque. Nous resterons toujours pleinement mobilisés pour défendre la sécurité, l'intégrité et la dignité du service public douanier.

